

# Le trésor de Caen. 291 pièces de 20 francs or ou "napoléons", vers 1854

Jérôme Jambu

## ▶ To cite this version:

Jérôme Jambu. Le trésor de Caen. 291 pièces de 20 francs or ou "napoléons", vers 1854. Annales de Normandie, 2015, 65 (2), pp.117-126. hal-04810637

# HAL Id: hal-04810637 https://hal.science/hal-04810637v1

Submitted on 29 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le trésor de Caen. 291 pièces de 20 francs or ou « napoléons », vers 1854

JÉRÔME JAMBU\*

'EST dans la charpente d'un immeuble en pierre de taille de la fin du XVIII<sup>e</sup>-début du XIX<sup>e</sup> siècle du vieux centre-ville de Caen (Calvados) que 291 pièces de 20 francs (F) en or, dites « napoléons », frappées entre l'an 12 (1803-1804) et 1854, ont été découvertes en 2011 par le propriétaire des lieux et un artisan. Elles étaient enveloppées, en rouleau, dans de la vieille correspondance remontant à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Après déclaration<sup>2</sup>, l'ensemble a été déposé au Service Régional de l'Archéologie de Basse-Normandie qui l'a confié en 2013 au département des Monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France pour étude<sup>3</sup>. En 2014, l'ensemble, revenant aux inventeurs<sup>4</sup>, était vendu à Bayeux<sup>5</sup>.

Ce dépôt, que l'on peut qualifier de trésor<sup>6</sup>, est précisément constitué de 287 pièces françaises de 20 F et de 4 pièces italiennes de 20 lires (L), alignées sur

- \* MCF histoire moderne, université de Lille, IRHiS UMR 8529, CNRS.
- 1 Précisément quatre feuillets grossièrement carrés, d'environ 15,5 à 18,5 cm de côté, écrits recto / verso composant deux lettres datées de 1782 et 1787. L'une d'entre elles est une lettre de vœux adressée à un certain Hainguerlot, inspecteur et receveur des domaines du roi à Caen, par son beau-frère, le 25 décembre 1782. Aucun élément ne permet de rapprocher ces personnages ou leur descendance du dépôt, plus tardif de 70 ans.
- 2 Code du patrimoine du 20 février 2004, Livre V, Titre III, Chapitre 1<sup>et</sup>, Section 3, Article L. 531-14: « Lorsque, par suite de travaux ou d'un fait quelconque, des monuments, des ruines, substructions, mosaïques, éléments de canalisation antique, vestiges d'habitation ou de sépulture anciennes, des inscriptions ou généralement des objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art, l'archéologie ou la numismatique sont mis au jour, l'inventeur de ces vestiges ou objets et le propriétaire de l'immeuble où ils ont été découverts sont tenus d'en faire la déclaration immédiate au maire de la commune, qui doit la transmettre sans délai au préfet. Celui-ci avise l'autorité administrative compétente en matière d'archéologie ».
- 3 Je remercie chaleureusement François Fichet de Clairfontaine, conservateur régional de l'archéologie, et Michel Amandry, directeur du département des Monnaies, médailles et antiques, de m'en avoir confié l'étude.
- 4 Article 716 du Code Civil (loi du 19 avril 1803) : « La propriété d'un trésor appartient à celui qui le trouve dans son propre fonds ; si le trésor est trouvé dans le fonds d'autrui, il appartient pour moitié à celui qui l'a découvert et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds. Le trésor est toute chose cachée ou enfouie sur laquelle personne ne peut justifier sa propriété et qui est découverte par le pur effet du hasard ».
- 5 Vente aux enchères Bailleul, Bayeux, 19 avril 2014. L'estimation initiale de 50 000 € a été doublée par les résultats.
- 6 « Se dit d'un ensemble de monnaies réunies au moment de leur enfouissement. Leur nombre peut être extrêmement variable. Deux monnaies cachées ensemble peuvent composer un trésor, surtout si ces monnaies sont en or ». M. Amandry (dir.), *Dictionnaire de numismatique*, Paris, Larousse, 2002, p. 587.

le système monétaire français depuis le Premier Empire. 47 pièces de 20 F datent de Napoléon Bonaparte (16,1 %), 27 de Louis XVIII (9,3 %), 4 de Charles X (1,4 %), 5 de Louis-Philippe (1,7 %), 154 de la II<sup>e</sup> République (52,9 %) – dont 30 de Louis-Napoléon Bonaparte – et 50 de Napoléon III (17,2 %) (tab. 1). Elles sont essentiellement issues de l'atelier monétaire de Paris, alors premier producteur d'espèces du pays. À celles-ci s'ajoutent une pièce de 20 L de Marie-Louise, duchesse de Parme<sup>7</sup>, et 4 de Charles-Albert, roi de Sardaigne<sup>8</sup>.

Autorité émettrice	Туре	Nombre exemplaires	Amplitude millésimes	Ateliers	
Bonaparte 1 <sup>er</sup> consul	_	1	An 12 (1803-1804)	Paris (A)	
Napoléon empereur	République, calendrier révolutionnaire	3	An 13 (1804-1805)	Paris (A)	
Napoléon empereur	République, calendrier grégorien	3	1806	Paris (A)	
Napoléon empereur	Tête laurée, République	8	1808-1809	Paris (A)	
Napoléon empereur	Tête laurée, Empire	32	1801-1814	Paris (A), Lille (W)	
Louis XVIII	Buste habillé	7	1814-1815	Paris (A), Perpignan (Q), Lille (W)	
Louis XVIII	Buste habillé, Londres	1	1815	Londres (R)	
Louis XVIII	Buste nu	19	1816-1824	Paris (A), Lille (W)	
Charles X	-	4	1828-1830	Paris (A)	
Louis-Philippe	Tête nue, tranche en relief	2	1831	Paris (A)	
Louis-Philippe	Tête laurée	3	1838-1840	Paris (A)	
IIº République	Génie	10	1848-1849	Paris (A)	
II <sup>e</sup> République	Cérès	114	1850-1851	Paris (A)	
II <sup>e</sup> République	Louis-Napoléon Bonaparte	30	1852	Paris (A)	
Napoléon III	Tête nue	50	1853-1854	Paris (A)	

Tab. 1. – Inventaire sommaire des pièces de 20 F du trésor de Caen.

Ce dépôt est datable de 1854, millésime des 34 monnaies les plus récentes qui lui offrent son *terminus post quem*. Il est donc postérieur aux troubles de la II<sup>e</sup> République et contemporain de l'installation du Second Empire, qui rassura

<sup>7</sup> Épouse de Napoléon I<sup>er</sup>, duchesse de Parme après l'abdication de l'empereur, de 1815 à sa mort en 1847.

<sup>8</sup> Duc de Savoie, prince de Piémont et roi de Sardaigne de 1831 à sa mort en 1849.

tant la bourgeoisie et la paysannerie commerçantes normandes<sup>9</sup>. Son amplitude d'un demi-siècle entre la monnaie la plus ancienne et les plus récentes n'est pas surprenante puisque le franc germinal, créé en 1803, fut en vigueur jusqu'en 1928, dates entre lesquelles les nombreux régimes successifs le frappèrent. Qu'il soit constitué exclusivement d'or ne doit pas nous étonner non plus. Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle c'est l'argent, faisant prime, qui circulait essentiellement dans le pays et, a fortiori, en Normandie, comme en témoignent d'autres trésors<sup>10</sup>. Le milieu des années 1850 correspond à un renversement de tendance où l'or, dont le prix diminua après la découverte des filons californiens et australiens, remplaca rapidement l'argent, au gré d'une vive spéculation à laquelle marchands et banques de l'Ouest se livrèrent comme ailleurs<sup>11</sup> : ceux-ci ratissaient les pièces de 5 F en argent et les vendaient à destination des nations étrangères qui en étaient friandes, principalement pour le commerce avec l'Orient, contre des pièces de 20 F or avec un bénéfice d'environ 5 %. La spéculation, débutée vers 1853, atteint son paroxysme en 1857, le pays étant alors « asséché d'argent ». La physionomie de ce dépôt semble bien illustrer ce phénomène, marqué et ponctuel. C'est par ailleurs le premier ensemble matériel qui vienne corroborer sa connaissance par les sources écrites.

La valeur de ce trésor était, lorsqu'il fut caché, de 5 820 F. Quelques salaires et prix agricoles relevés pour le Calvados permettent de mieux estimer son pouvoir libératoire<sup>12</sup>. Dans les champs, en période de récolte, les ouvriers embauchés à la journée touchaient 1,75 à 2,25 F pour les hommes, 1 à 1,25 F pour les femmes et 60 à 75 cts pour les enfants ; pour comparaison, dans les manufactures de coton, les hommes pouvaient espérer gagner entre 2,25 et 3,50 F. Tandis qu'une vache pleine pouvait se négocier entre 125 et 250 F, les bœufs gras atteignaient 600 à 900 F et les agneaux de boucherie 75 F. Cent bottes de foin se vendaient 40 F au marché de Caen, un kilogramme de beurre d'Isigny se négociait entre 75 cts et 1 F, et une douzaine de fromages « façon Pont-l'Évêque » 4 F. Ainsi le trésor de Caen représente-t-il une somme conséquente, équivalant à environ huit ans de salaire ouvrier masculin moyen<sup>13</sup>.

L'intérêt numismatique de l'ensemble ne réside pas dans la présence de pièces inédites ou rares mais dans le grand nombre de pièces récentes – 204 pièces millésimées 1848-1854, soit 70,1 % de l'ensemble – dans des états exceptionnels, souvent « fleur de coin »<sup>14</sup>, présentant « brillant »<sup>15</sup> et

<sup>9</sup> G. Desert, « 1848 dans l'arrondissement de Caen. Crise économique, crise sociale, crise politique », *Annales de Normandie*, 1951, n° 1-2, p. 125-131.

<sup>10</sup> Voir par exemple J. Jambu, « Le trésor de Tirepied (Manche) : écus de 6 livres et pièces de 5 francs des xviiie et xixe siècles », dans *Trésors monétaires*, t. XXV, Paris, BnF, 2013, p. 447-459, pl. 60-63.

<sup>11</sup> G. THUILLIER, La Monnaie en France au début du XIX siècle, Genève, Droz, 1983, p. 319-328.

<sup>12</sup> Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie, Caen, Delos, 1850, 1853 et 1854.

<sup>13</sup> Soit 2 220 jours à 2,625 F en comptant 280 jours travaillés dans l'année.

<sup>14</sup> Monnaie qui vient d'être frappée et n'a jamais circulé.

<sup>15</sup> Aspect brillant dû à la préparation du flan. Le flan est la rondelle de métal destinée à recevoir l'empreinte qui en fera une pièce de monnaie.

« velours »¹6 de frappe intacts. Il s'agit très vraisemblablement de monnaies tout juste sorties de banque, qui n'ont pas ou très peu circulé après leur fabrication et ont été immédiatement thésaurisées. Les plus anciennes (de Napoléon Bonaparte à Louis-Philippe), en revanche, ont été prélevées dans la circulation comme en attestent les traces de manipulation et leur degré d'usure. À noter que certaines de ces monnaies présentent des défauts de fabrication typiques de l'époque, de deux sortes : il s'agit de marques d'écrasement du listel – la bordure en relief de la pièce – dues à la force encore mal maîtrisée des balanciers (n° 23 par exemple) et de stries d'ajustage résultant d'une opération manuelle nécessaire pour mettre les monnaies au bon poids¹7 (n° 69 par exemple). Quelques-unes présentent par ailleurs des surfaces en « camée », c'est-à-dire des champs brillants et des reliefs mats, obtenus par un repolissage des coins de frappe (n° 150 par exemple).

Un tel échantillon de pièces « neuves » ou presque, n'ayant subi aucun frai, c'est-à-dire de perte de masse par l'usure de la circulation, permet en outre de vérifier leur poids à la fabrication (tab. 2). Le poids légal des pièces de 20 F était de 6,45 g. Force est de constater que le poids moyen des espèces du dépôt, établi à 6,447 g, le respecte. Le léger faiblage – c'est-à-dire le manque de masse par rapport au poids officiel – et la faible variation du poids des fabrications relevaient de la marge d'erreur accordée aux ateliers monétaires. On note cependant que les espèces du début du Second Empire (1853 et 1854), avec un poids minimum de 6,40 g et moyen de 6,442 g, sont légèrement moins satisfaisantes que celles de la IIe République (1848-1852), ce qui peut sembler étonnant puisque c'est la période politiquement la plus troublée qui offrirait ainsi les meilleures pièces de monnaie. Il faudrait pouvoir étudier d'autres trésors de cette nature, avec comme ici de grandes séries d'espèces chronologiquement resserrées et n'ayant pas circulé, pour confirmer ou non cette tendance jusqu'à présent ignorée.

	Nombre	Poids moyen (g)	Amplitude poids (g)	> 6,45 g	= 6,45 g	< 6,45 g
1848	7	6,452	6,43-6,47	2	1	4
1849	3	6,446	6,43-6,46	1	1	1
1850	16	6,448	6,44-6,46	6	6	4
1851	98	6,450	6,42-6,49	32	36	30
1852	30	6,454	6,42-6,48	8	6	16
1853	16	6,437	6,40-6,46	10	3	3
1854	34	6,447	6,40-6,50	12	11	11
Total	204	6,447	6,40-6,50 $\rightarrow 0,1 \text{ g}$	71	64	69

Tab. 2. - Poids des pièces de 20 F du trésor de Caen (1848-1854).

<sup>16</sup> Aspect satiné résultant du dépôt de minuscules aspérités sur le flan lors de la frappe.

<sup>17</sup> Les ajusteurs limaient les flans pour en retirer de la matière lorsqu'ils étaient trop lourds, provoquant des rayures ou stries.

Les trésors d'or du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle semblent courants mais leur publication est rare, en raison de la facilité et de la discrétion avec laquelle ils peuvent être écoulés sur le marché des métaux précieux. Ainsi le trésor de Caen est-il hélas difficilement comparable à d'autres. Celui d'Yvetot (Seine-Maritime), par exemple, montant à 990 F en pièces de 10 à 50 F, était vraisemblablement à rapprocher d'un événement militaire, la guerre franco-prussienne de 1870<sup>18</sup>. La composition particulière du trésor de Caen – seulement des pièces d'or, pour la plupart récentes et sorties de banque – et sa datation – 1854 – permettent peut-être de relier sa cache et sa perte à un contexte monétaire particulier : il pourrait correspondre au produit d'une vente spéculative d'espèces d'argent par un commerçant ou financier de la place caennaise, contre de l'or, comme du type de celles observées par Guy Thuillier. Mais le numismate doit se garder de surinterpréter les trésors et envisager une seconde hypothèse tout aussi probable, à savoir le produit d'une transaction conséquente, comme celle d'un bien immobilier, effectuée peu de temps avant la disparition précipitée de son propriétaire qui n'a pas eu le temps de dépenser son pécule ou de révéler sa cachette à ses héritiers, s'il en avait.

#### CATALOGUE

Le Franc est l'ouvrage de référence utilisé pour le classement, dans sa 9<sup>e</sup> édition de 2012<sup>19</sup>. Les références « F. » renvoient à sa numérotation.

Comme il est de coutume pour les trésors français, on place les monnaies étrangères en fin de catalogue.

Bonaparte 1er consul. F. 510. (1 ex.)

1. An 12 A (1 ex.). 6,40 g.



<sup>18</sup> J. C. Moesgaard et G. Salaün, « Le trésor d'Yvetot (Seine-Maritime) : monnaies en or de la guerre de 1870-1871 », dans *Trésors monétaires. Trésors de l'ouest de la France*, t. XXII, Paris, BnF, 2007, p. 321-324

<sup>19</sup> S. Desrousseaux, M. Prieur et L. Schmitt (dir.), *Le Franc IX*, Paris, éditions les Chevaulégers, 2012.

Napoléon empereur, République, calendrier révolutionnaire. F. 512 (3 ex.) 2-4. An 13 A (3 ex.). 6,45 g, 6,43 g, 6,42 g.



*Napoléon empereur, République, calendrier grégorien. F. 513 (3 ex.)* 5-7. 1806 A (3 ex.). 6,43 g, 6,42 g (2 ex.).



*Napoléon empereur, tête laurée, République. F. 515 (8 ex.)* 8-12. 1808 A (5 ex.). 6,44 g (3 ex.), 6,43 g, 6,41 g.



13-15. 1809 A (3 ex.). 6,45 g, 6,44 g, 6,42 g.

Napoléon empereur, tête laurée, Empire. F. 516 (32 ex.)

16-22. 1810 A (7 ex.). 6,46 g, 6,45 g, 6,44 g, 6,42 g, 6,41 (3 ex.). 23-25. 1811 A (3 ex.). 6,43 g (3 ex.).



26. 1811 W (1 ex.). 6,43 g.

27-36. 1812 A (10 ex.). 6,48 g (2 ex.), 6,46 g, 6,45 (2 ex.), 6,44 g, 6,42 g (2 ex.), 6,41 g, 6,40 g.

37-39. 1812 W (3 ex.). 6,44 g, 6,43 g (2 ex.).

 $40\text{-}46.\ 1813\ A\ (7\ ex.).\ 6,46\ g,\ 6,45\ g\ (2\ ex.),\ 6,44\ g,\ 6,42\ g\ (3\ ex.).$ 

47. 1814 A (1 ex.). 6,44 g.

#### Louis XVIII, buste habillé. F. 517 (7 ex.)

48-50. 1814 A (3 ex.). 6,44 g (2 ex.), 6,42 g.

51-52. 1815 A (2 ex.). 6,43 g (2 ex.).

53. 1815 Q (1 ex.). 6,43 g.

54. 1815 W (1 ex.). 6,45 g.



Louis XVIII, buste habillé, Londres. F. 518 (1 ex.)<sup>20</sup> 55. 1815 R (1 ex.). 6,42 g.

#### Louis XVIII, buste nu. F. 519 (19 ex.)

56. 1816 A (1 ex.). 6,45 g.

57-61. 1817 A (5 ex.). 6,48 g (2 ex.), 6,46 g, 6,44 g, 6,42 g.

62. 1817 W (1 ex.). 6,44 g.



63-64. 1818 A (2 ex.). 6,42 g, 6,40 g.

65-66. 1818 W (2 ex.). 6,44 g, 6,43 g.

67-69. 1819 A (3 ex.). 6,42 g (2 ex.), 6,39 g.

70-71. 1820 A (2 ex.). 6,46 g, 6,42 g.

72-74. 1824 A (3 ex.). 6,43 g (2 ex.), 6,39 g.

#### Charles X. F. 520 (4 ex.)

75. 1828 A (1 ex.). 6,40 g.



76-78. 1830 A (3 ex.). 6,45 g, 6,43 g, 6,38 g.

<sup>20</sup> Cette pièce, frappée à Londres durant les Cent Jours, fut considérée comme de la fausse monnaie par les autorités françaises mais tolérée car de bon aloi. P. Bordeaux, « La numismatique de Louis XVIII dans les provinces belges en 1815. La pièce de 20 F à la fleur de lys frappée à la Monnaie Royale de Londres », *Revue belge de numismatique*, 1900, p. 48-103 et G. P. Dyer, « L'atelier royal de Londres et la frappe de louis d'or en 1815 », *Revue numismatique*, 1976, p. 136-141.

# Louis-Philippe, tête nue, tranche en relief. F. 525 (2 ex.)

79-80. 1831 A (2 ex.). 6,43 g, 6,41 g.



#### Louis-Philippe, tête laurée. F. 527 (3 ex.)

81-82. 1838 A (2 ex.). 6,44 g, 6,42 g.



83. 1840 A (1 ex.). 6,46 g.

#### II<sup>e</sup> République, « Génie ». F. 528 (10 ex.)

84-90. 1848 A (7 ex.). 6,47 g, 6,46 g (3 ex.), 6,45 g, 6,44 g, 6,43 g.



91-93. 1849 A (3 ex.). 6,46 g, 6,45 g, 6,43 g.

## II<sup>e</sup> République, « Cérès ». F. 529 (114 ex.)

94-109. 1850 A (16 ex.). 6,46 g (4 ex.), 6,45 g (6 ex.), 6,44 g (6 ex.).

110-207. 1851 A (98 ex.). 6,49 g (4 ex.), 6,48 g (3 ex.), 6,47 g (8 ex.), 6,46 g (15 ex.), 6,45 g (36 ex.), 6,44 g (19 ex.), 6,43 g (11 ex.), 6,42 g (2 ex.).



## Louis-Napoléon Bonaparte. F. 531 (30 ex.)

208-237. 1852 A (30 ex.). 6,48 g (3 ex.), 6,47 g (7 ex.), 6,46 g (6 ex.), 6,45 g. (6 ex.), 6,44 g (3 ex.), 6,43 g (3 ex.), 6,42 g (2 ex.).



#### Napoléon III, tête nue. F. 531 (50 ex.)

238-253. 1853 A (16 ex.). 6,46 g (3 ex.), 6,45 g (3 ex.), 6,44 g (3 ex.), 6,43 g (4 ex.), 6,42 g, 6,41 g, 6,40 g.

254-287. 1854 A (34 ex.). 6,5 g, 6,48 g, 6,47 g (2 ex.), 6,46 (7 ex.), 6,45 g (11 ex.), 6,44 g (3 ex.), 6,43 g (6 ex.), 6,42 g, 6,41 g, 6,40 g.



#### Duché de Parme, Marie-Louise (1 ex.)

288. 1815 (1 ex.). 6,44 g.



#### Royaume de Sardaigne, Charles Albert (3 ex.)

289. 1831 (1 ex.). 6,43 g.

290. 1842 (1 ex.). 6,45 g.

291. 1845 (1 ex.). 6,43 g.

(NDLR: tous les clichés sont de l'auteur)

#### Résumé

Le trésor de Caen. 291 pièces de 20 francs or ou «napoléons», vers 1854. – En 2011, 291 pièces de 20 F or, dites « napoléons », ont été découvertes dans un immeuble ancien du centre-ville de Caen. Ce dépôt, datable de 1854, présente la particularité d'être constitué d'un unique type de pièces de monnaie, dont la plupart quasiment neuves et dans un état de conservation exceptionnel. L'ensemble, au fort pouvoir libératoire, est sans doute à mettre en relation avec la « phase de l'or » des années 1853-1857 ; il serait ainsi le premier qui nous soit parvenu pour cette période.

Mots-clés: Trésor – Caen – or – circulation monétaire – Napoléon III.

#### **Abstract**

The Caen Treasure. 291 gold « Napoleons » (20 franc pieces) from 1854. – In 2011, 291 gold Napoleon coins were discovered in an old Caen building. This discovery was remarkable in that all the coins were almost new and perfectly preserved. This

collection, the first that is known, probably originated in the "golden period" (1853-1857) that encouraged accumulation of gold pieces.

Key Words: Treasure – Caen – gold – money – Napoléon III.